

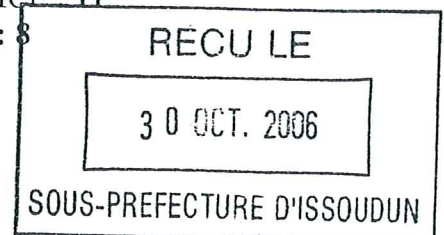
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LINIEZ

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2006

NOMBRE DE MEMBRES

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL EN EXERCICE : 11
QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 8

Date de la convocation : 18 OCTOBRE 2006



OBJET : OPPOSITION A UNE LIGNE A GRANDE VITESSE LIMOGES - POITIERS.

L'an deux mil six, le vingt quatre octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MADROLLES François, Maire.

Présents :

Mr MADROLLES François – Mr THIBAUT Jean-Claude – Mr TISSIER Alain – Mr GAUGRY Dominique – Mr POURCHASSE Daniel - Melle PAILLARD Catherine - Mme ROBERT Annick - Mr ROGER Michel.

Absents : Mr PIVOTEAU Olivier - Mr ETIENNE Jean-Claude – Mme POLVECHE Cécile

Melle PAILLARD Catherine a été élue secrétaire.



OBJET : OPPOSITION A UNE LIGNE A GRANDE VITESSE LIMOGES - POITIERS.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier adressé par Monsieur François GERBAUD, Sénateur - Maire - Président de l'A.M.I., et par Monsieur Louis PINTON, Président du Conseil Général de l'Indre.

Ce courrier fait part du débat qui vient de s'engager sur le projet de ligne à grande vitesse LIMOGES - POITIERS. Cette éventuelle création risquerait de reléguer la voie CHÂTEAUROUX - PARIS au niveau secondaire.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis sur le projet de création d'une ligne à grande vitesse LIMOGES - POITIERS.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **s'oppose à la création d'une ligne à grande vitesse LIMOGES - POITIERS.**
- **est pour l'amélioration de la ligne LIMOGES - PARIS par le CENTRE (par CHÂTEAUROUX).**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en Mairie, le 24 OCTOBRE 2006.

LE MAIRE

Acte rendu exécutoire
Reçu à la Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le
LE MAIRE

